

27 août 2025

La Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard, conformément aux dispositions de la *Charte de la langue française*, s'engage à assurer la primauté du français dans l'ensemble de ses communications, de ses services et de ses activités municipales. Le présent rapport vise à dresser un portrait de l'application et du respect de la langue française dans les différentes sphères d'intervention de la municipalité, à mettre en évidence les bonnes pratiques déjà en place et à identifier les points nécessitant des améliorations.

2. Communications officielles

Correspondance écrite :

L'ensemble des documents officiels produits par la municipalité, qu'il s'agisse de courriels, de lettres adressées aux citoyens ou aux organismes, d'avis publics, de communiqués de presse, de résolutions, de règlements municipaux ou encore des procès-verbaux des séances du conseil, sont rédigés intégralement en langue française. Cette pratique assure le respect de la *Charte de la langue française* et garantit que toutes les communications formelles reflètent la primauté du français dans les affaires municipales.

Site Internet :

Le site Web officiel de la municipalité est conçu et maintenu principalement en français. Les informations qui y sont publiées – qu'il s'agisse des règlements, des services offerts, des nouvelles locales ou des événements communautaires – sont rédigées en français afin d'assurer l'accessibilité et la compréhension pour l'ensemble de la population francophone. Le français y est présenté comme la langue de référence et constitue la version officielle de toutes les informations mises en ligne.

Réseaux sociaux :

Les publications diffusées par la municipalité sur ses différentes plateformes de réseaux sociaux (Facebook, infolettre, etc.) sont rédigées en français. Ce choix permet de maintenir la cohérence avec les communications officielles et de favoriser la valorisation du français dans l'espace numérique. Ces publications couvrent divers sujets, tels que les annonces municipales, les activités culturelles, les événements communautaires et les messages de sensibilisation, contribuant ainsi à promouvoir l'usage du français auprès des citoyens dans la vie quotidienne.

3. Services aux citoyens

- **Accueil et service téléphonique :**
Le service à la population est offert en français en priorité. Les employés municipaux sont formés et sensibilisés à l'importance d'utiliser le français comme langue de communication principale.
 - **Documents destinés au public :**
Formulaires, affiches, dépliants, infolettres et autres documents municipaux sont produits en français.
 - **Signalisation et affichage municipal :**
La signalisation routière, les panneaux d'information municipaux et l'affichage public sont rédigés exclusivement en français, conformément à la réglementation en vigueur.
-

4. Ressources humaines et langue de travail

- Le français est la langue de travail au sein de l'administration municipale.
 - Les réunions du conseil municipal, de même que les comités internes, se déroulent en français.
 - Les descriptions de postes, contrats de travail et politiques internes sont rédigés en français.
-

5. Relations avec les organismes et partenaires

- Les ententes et correspondances officielles avec les organismes partenaires, ministères et institutions sont effectuées en français.
 - Les communications avec la Chambre de commerce locale, les organismes communautaires et culturels s'effectuent principalement en français.
-

Améliorations prévues :

1. Formation continue du personnel municipal sur l'importance de l'utilisation du français.
2. Veille régulière pour s'assurer que l'ensemble des communications (numériques, papier, affichage) respecte la primauté du français.

La Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard affirme son engagement à promouvoir et à protéger la langue française dans toutes ses activités. Le français demeure la langue officielle et prédominante dans l'administration municipale, les communications publiques et les services aux citoyens.

Patricia Riopel

Émissaire de la Langue française 2025

Saint-Adolphe-d'Howard, Québec